

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 9 février 2023

Délibération n° 23C/01/03

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
1 <sup>er</sup> février 2023		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 48
15 février 2023	En exercice : 77	Pouvoirs : 14 Votants : 62

**Objet : Compte administratif du budget annexe assainissement non collectif (SPANC) de l'année 2022**

L'an deux mil vingt-trois, le 09 février à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Ferrières, sous la présidence de Frans DESMEDT, président.

Etaient présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GAIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BIZET Régis, MME BRUNET Laurette, MM CANDELLOT Bertrand, CARRE Christophe, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, MM DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DEWAELE Bernard, DOVERGNE Samuel, DUBOUIL Bernard, MME ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), M. LAMOTTE Pascal (suppléant de MME BENABBAS Stéphanie), LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE Jean-Charles, MATTE Xavier, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, MME PARIGOT Marianne (suppléante de M. DOISY Hubert), MM POINSARD Cédric, PRANGERE Ludovic (suppléant de M. GOURDOU Jean-Pierre), RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, M. WAFFELAERT Eric.

Soit 48 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : MME BOULAS-DRETZ Sandrine, M. BOURGEOIS Jérôme, MME DELAMARRE Béatrice, M. DESMEDT Frans, MME DESMEDT Yveline, MM GESBERT Laurent, GREVIN Régis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, M. HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, MM LEBRUN Alain, MATRON Matthias, MICHEL Thierry, MOONEN Thierry, VAUCHELLE Patrick.

Etait excusée : MME DUPONT Stéphanie

Ont donné procuration :

M. BONNEMENT Julien (Léglantiers) à LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;  
MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) à M. CARRE Christophe (Domfront) ;  
MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BARTHE Isabelle (Cernoy) ;  
M. GONTARCZYK Guy (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;  
M. LEFEVRE François (Le Plessier sur St Just) à MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) ;  
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. THEOPHILE Pascal (Saint-Rémy en l'Eau) ;  
M. MERLIN Bernard (Ravenel) à M. RENAUX Andrée (Wavignies) ;  
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;  
M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;  
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) ;  
M. WARME Philippe (Montgérain) à M. DEWAELE Bernard (Cressonsacq).

A été élu secrétaire de séance : M. LEFEVRE Jean-Charles

Le président Frans DESMEDT demande au doyen de l'assemblée, Didier LEDENT, de le remplacer pour ce point.

Le président de séance donne la parole à la directrice du pôle affaires financières, Estelle DUPONT, qui présente le détail du compte administratif.

**Le Conseil,**

Réuni sous la présidence de M. Didier LEDENT, délibérant sur le compte administratif du budget annexe assainissement non collectif de l'exercice 2022 dressé par M. Frans DESMEDT, président de la communauté de communes, après s'être fait présenter le budget primitif dudit budget annexe de l'exercice ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

**DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif du budget annexe assainissement non collectif 2022, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Chap	Dépenses (€)	50 485,40	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	27 325,40	62	0	0
012	Charges de personnel	23 000,00	62	0	0
014	Atténuation de produits				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	160,00	62	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections				

Chap	Recettes (€)	33 545,00	Pour	Contre	Abstention
013	Atténuation de charges				
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	33 545,00	62	0	0
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et participations				
75	Autres produits de gestion courante				
77	Produits exceptionnels				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections				

Vue d'ensemble	Dépenses (€)	Recettes (€)
Total	50 485,40	33 545,00
<b>RESULTAT D'EXERCICE</b>	<b>-16 940,40</b>	
Résultat reporté		17 002,35
<b>RESULTAT CUMULE</b>		<b>61,95</b>

Section d'investissement : Néant

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE :

Section investissement : 0,00 €  
 Section fonctionnement : 61,95 €  
**Excédent global de clôture : 61,95 €**

Considérant le résultat de fonctionnement 2022, le Conseil décide de reprendre au budget primitif assainissement non collectif de 2023 la somme de 61,95 € au 002, excédent de fonctionnement reporté.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance



Jean-Charles LEFEVRE

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 15 février 2023